



# PREMIER BILAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉCEMBRE 2013



*La porte de l'Atlantique en eau profonde.  
The Atlantic deep sea gateway.*



# L'ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PORT



**MICHEL PUYRAZAT**

Président du Directoire  
du Grand Port Maritime  
de La Rochelle

De nombreux atouts favorisent le développement de Port Atlantique La Rochelle : la qualité de ses accès nautiques, le dynamisme des entreprises portuaires, le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales et des filières solides.

Mais, seule l'amélioration continue de ses performances, de ses pratiques, permettent d'inscrire son développement dans la perspective durable attendue tant par ses partenaires publics et privés que par la communauté locale.

Cette amélioration s'organise autour d'une gouvernance associant les parties prenantes, d'une stratégie intégrant des orientations à caractère sociétal et dans la recherche de la maîtrise de ses impacts. Elle se bâtit au quotidien autour d'orientations fortes.

Le Port s'attache à préserver la santé et la sécurité des personnes travaillant sur le site portuaire. Il favorise le dialogue social avec ses salariés, il maintient un lien fort avec les membres de la communauté portuaire et renforce ses relations avec les riverains.

Le respect de l'environnement constitue également un des aspects essentiels de la politique du Port. Celui-ci passe par le développement du report modal vers le fer, ainsi que par des actions visant à améliorer la qualité de l'eau, de l'air, des sols et à préserver la biodiversité.

Enfin, la réalisation d'investissements pertinents soutenus par les collectivités, l'Etat et l'Europe, la performance de ses prestations portuaires et le développement de ses activités sont autant de priorités qui créent de la valeur

ajoutée et favorisent l'emploi pour le Port, pour la communauté portuaire et pour son hinterland.

Afin de donner un caractère opérationnel à son engagement, Port Atlantique La Rochelle a élaboré avec ses partenaires une Charte de développement durable, 10 engagements se déclinant en 64 actions. Il a obtenu les certifications ISO 9001 et ISO 14001 sur l'ensemble de ses activités et a fait évaluer son action en matière de développement durable selon la norme ISO 26 000, référentiel international en matière de responsabilité sociétale.

Dans la logique de transparence, qui sous-tend sa démarche, le Port rend compte du résultat de ses actions. Ce premier bilan développement durable fait état du niveau d'avancement des actions de la Charte de développement durable. Il est organisé selon les thématiques développées par la norme ISO 26 000 :

1. L'environnement,
2. La loyauté des pratiques et la citoyenneté,
3. Les communautés et le développement local,
4. Les relations et conditions de travail, les droits de l'Homme,
5. La gouvernance de l'organisation.

Cet engagement est porté par l'ensemble des équipes du Port déterminées à le poursuivre et à l'amplifier.

## 1

# L'ENVIRONNEMENT

Port Atlantique La Rochelle respecte et promeut les principes de préservation et d'amélioration de l'environnement. Le Port a une approche intégrée qui prend en compte les implications de ses décisions d'un point de vue sanitaire et environnemental. Sa certification ISO 14 001 est garante de sa démarche d'amélioration continue en la matière. Les domaines d'actions concernent l'air, le bruit, la qualité de l'eau, les déchets, la biodiversité et l'énergie.

## LE PORT AGIT AUJOURD'HUI

### LA QUALITÉ DE L'AIR

Le Port a soutenu l'implantation d'une station permanente de mesure de la qualité de l'air sur le quartier de La Pallice. Chaque année, le Port réalise également des campagnes volontaires de mesure, afin de suivre l'évolution des paramètres les plus sensibles (PM10, PM2,5) sur des secteurs spécifiques.

### LA MAÎTRISE DU BRUIT

Le Port a participé à la cartographie du bruit établie par la Communauté d'Agglomération (CdA). L'activité portuaire ne fait pas partie des points les plus sensibles. Une étude de bruit, démontrant les améliorations apportées en termes de bruit a été conduite préalablement au réaménagement du bassin à flot réalisé en 2012.

### LA QUALITÉ DE L'EAU,

### LA PROTECTION DU MILIEU MARIN

Le chantier du quai nord a vu la mise en service de deux nouvelles unités de traitement des eaux de ruissellement augmentant la proportion de surfaces imperméabilisées bénéficiant d'un traitement de leurs eaux avant rejet.

Le Port a renouvelé en 2013 ses moyens de lutte anti-pollution en se dotant de 600 mètres de barrages flottants supplémentaires.

### LES DÉCHETS

Des filières de collecte privilégiant le tri sélectif et la revalorisation sont en place pour tous les déchets portuaires : déchets des navires, du Pôle de Réparation et de Construction Navale, déchets produits par les activités du Port.

Une collecte des déchets en bord de voirie est effectuée tous les 15 jours.

Quatre opérations de collecte des déchets flottants ont été réalisées en 2013 sur les plans d'eau du Port par le biais d'un programme d'insertion.

### LA BIODIVERSITÉ

Le Port a fait réaliser un diagnostic avifaune et a engagé un plan d'actions afin de protéger la biodiversité. Des actions significatives ont été engagées, telles que la réalisation de plantations ou la modification des pratiques d'entretien des espaces verts.

Le Port limite fortement l'emploi de produits phytosanitaires et favorise le fauchage et le désherbage thermique.

### L'ÉNERGIE

Le Port construit « la Maison du Port », un bâtiment à énergie positive (BEPOS), équipée d'une chaudière à granulés de bois et de panneaux solaires photovoltaïques.

Un bilan carbone du Port a été réalisé au cours du premier semestre 2013 permettant de rechercher des améliorations dans ce domaine.

## ... ET DEMAIN

### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- ▶ Réaliser un suivi des consommations en carburant, électricité et eau pour les différentes activités et fixer des cibles quantifiées.
- ▶ Renouveler l'inventaire avifaune réalisé afin de suivre l'évolution des populations et l'étendre à d'autres espèces et à la flore.

**50**

50 % des surfaces portuaires bénéficient d'un traitement des eaux de ruissellement.

**15 et 23**

Dans le quartier de La Pallice, la qualité particulière moyenne de l'air en 2012 est conforme aux valeurs limites fixées par l'État :

- PM<sub>2,5</sub> : 15 µg/m<sup>3</sup>  
(particules fines de diamètre inférieur à 2,5 micromètres)
- PM<sub>10</sub> : 23 µg/m<sup>3</sup>  
(particules de diamètre inférieur à 10 micromètres).

**100**

100 % des sédiments dragués présentent un niveau de contamination inférieur au niveau de référence N1 (N1 est le seuil en deçà duquel l'impact est jugé neutre ou négligeable).

Voir aussi notre bilan environnemental sur le site internet du Port ([www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)).



## 2

## LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET LA CITOYENNETÉ

La loyauté des pratiques concerne la conduite éthique des transactions entre le Port et d'autres organisations. Elle englobe les relations avec les organismes publics, les fournisseurs, les sous-traitants, les clients, les riverains, les visiteurs, les associations... La citoyenneté engage le Port à fournir des infrastructures qui permettent à ses clients de protéger la santé et d'assurer la sécurité de leurs salariés, mais aussi celle des riverains du Port. Il s'agit également pour le Port de promouvoir le développement durable auprès de ses clients.

### LE PORT AGIT AUJOURD'HUI

#### LA LOYAUTÉ VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES

Le Port trace chaque demande ou plainte en provenance du quartier dans le but de mettre en place les actions d'amélioration nécessaires.

La station de mesure de la qualité de l'air de La Pallice informe en permanence les riverains du niveau de qualité de l'air dans le quartier. Un bulletin est communiqué par mail aux abonnés. Les données sont affichées à la Mairie annexe de Laleu et peuvent être consultées via le site internet du Port ([www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)).

Le Port, gestionnaire des infrastructures ferroviaires portuaires, applique des règles de circulation limitant le passage de trains par les quartiers de Laleu La Pallice.

#### LA RELATION AVEC LES INVESTISSEURS ET OPÉRATEURS

Le Port encourage les investissements privés sélectionnés sur la base de critères économiques, sociaux et environnementaux. Les appels à projets lancés depuis 2013 intègrent les trois types de critères.

Le Port accompagne les entreprises portuaires dans l'amélioration de leurs pratiques de manutention, de

transport, de collecte des déchets par la proposition de solutions et le suivi de leur activité. Dès qu'une difficulté est signalée ou observée, le Port sollicite l'entreprise pour qu'un traitement rapide soit mis en œuvre.

Le Port consulte la place portuaire lors de l'élaboration de ses tarifs. Les tarifs portuaires sont disponibles sur le site internet du Port ([www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)).

#### LA POLITIQUE D'ACHAT

Le respect du code des marchés publics garantit l'équité lors des consultations réalisées par le Port.

Des achats responsables ont été mis en œuvre : les prestations d'entretien des espaces verts et la collecte des déchets flottants sont réalisées par des ateliers d'insertion, le papier de bureau est 100% recyclé, les produits d'entretien disposent d'éco labels, les fournitures de bureau sont achetées auprès d'un atelier protégé.

#### LA MAÎTRISE DES IMPACTS POUR LES RIVERAINS

Les nouvelles règles établies par le PLU, en plein accord avec le Port intègrent une zone spécifique pour le quai nord du bassin à flot à l'interface entre le Port et le quartier de La Pallice dans laquelle les potentialités industrielles sont limitées.

Les projets en cours et les appels à projets lancés sur le domaine public portuaire ne génèrent pas sur l'habitat de contraintes d'urbanismes, supplémentaires à celles existantes.

Le Port a financé un renouvellement de la signalétique depuis la rocade, dans le but de limiter la circulation de poids-lourds dans le quartier de La Pallice.

### ... ET DEMAIN

#### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- ▶ Améliorer la desserte ferroviaire du Port sur le tronçon urbain de la voie des usines par sa mise en sécurité (sécurisation des passages à niveau, accès aux voies).
- ▶ Poursuivre et améliorer la politique d'ouverture, de dialogue et d'information initiée depuis 2 ans.
- ▶ Développer les critères de responsabilité sociétale pour le choix et l'évaluation des produits, fournisseurs et sous-traitants.

## CHIFFRES CLÉS

# 20

Le développement durable intervient à hauteur de 20 % dans les critères de sélection des appels à projets lancés par le Port en 2013.

# 85

85 % des flux ferroviaires utilisent la partie portuaire du réseau et évitent le quartier de Laleu La Pallice. En moyenne, 1,2 train ou locomotive seule a circulé par jour ouvré sur le réseau ferré des usines nord.

Voir aussi notre bilan environnemental sur le site internet du Port ([www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)).



# 3 LES COMMUNAUTÉS ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'acceptabilité des projets et de l'activité du Port sont essentielles pour garantir son développement et sa pérennité. Aussi, le Port engage une démarche très volontaire de partage et d'écoute avec ses parties prenantes et recherche l'identification de l'établissement à son territoire en contribuant à son développement économique et social, en favorisant le mode ferroviaire et en cultivant un lien fort avec le quartier et la ville au travers de la culture, du sport, de l'architecture.

## LE PORT AGIT AUJOURD'HUI

### LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Un programme d'investissement public très significatif a été réalisé lors du contrat de projet 2007-2013, avec une accélération forte en 2012 et 2013.

Une étude socio-économique parue en 2011 a pointé l'impact socio-économique majeur de l'activité portuaire sur son territoire proche. Au vu des projets en cours, cet impact est amené à croître dans les années à venir.

Le Port s'investit dans le développement des escales de croisières assurant un retour significatif pour le commerce rochelais. En 2012, 35 671 passagers ont escalé à La Rochelle, générant un chiffre d'affaires local estimé à 3,6 millions d'euros.

### LE DÉVELOPPEMENT DU MODE FERROVIAIRE.

Depuis cinq ans, le Port investit fortement dans la fiabilité, la productivité et la sécurité du réseau ferroviaire portuaire.

Depuis 2011, le Port propose une offre de transport ferroviaire au travers d'OPF Atlantique. Cette société contribue à l'augmentation du fret ferroviaire depuis et vers le Port. Ceci tend à augmenter la taille de l'hinterland du Port et à améliorer le bilan carbone de ses flux logistiques.

### LE LIEN AVEC LE QUARTIER DE LA PALLICE PAR L'ARCHITECTURE

Le Port favorise la réalisation de projets d'interfaces le long du boulevard Emile Delmas afin de perpétuer l'identité portuaire et urbaine du quartier. La salle des musiques actuelles « La Sirène », le théâtre « Toujours à l'Horizon » et le restaurant « Hangar 27 » contribuent à tisser ce lien.

Le Port a lancé la construction de son nouveau siège la « La Maison du Port », un signal architectural fort à l'extrémité ouest du boulevard Emile Delmas. Ce bâtiment, accessible à tous sera équipé d'une plateforme panoramique pour donner une vue sur l'activité portuaire.

La zone du bassin à flot nord en co-visibilité depuis le quartier a été entièrement reconfigurée. Un soin particulier a été apporté à l'amélioration du paysage, la route déviée le long d'une falaise, les bassins de décantation ont été plantés de buissons et graminées.

### LE LIEN PAR LA CULTURE ET LE SPORT

Le Port suscite ou accompagne des événements sur son territoire. Il organise chaque année la Journée Port Ouvert, qui permet aux visiteurs de prendre contact avec les métiers et infrastructures portuaires.

Il participe à l'organisation d'une journée de pêche et autorise une course pédestre à le traverser (14 km de Laleu).

Il permet son appropriation par des artistes. Des fresques ont, par exemple, été réalisées sur plusieurs bâtiments portuaires (hangar ou bunker).

Le Port organise des visites de découverte de son espace à destination d'un large public scolaire et étudiant.

## ... ET DEMAIN

### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- ▶ Accentuer les actions de lobbying du Port pour la réalisation de programmes d'aménagement d'infrastructures ferroviaires sur le réseau ferré national.
- ▶ Poursuivre le recours à des études architecturales ou paysagères afin d'améliorer l'insertion des bâtiments portuaires dans le paysage.



## CHIFFRES CLÉS

# 16 300

Les retombées socio-économiques de l'activité portuaire représentent 16 300 emplois directs, indirects et induits et 726 millions d'euros de valeur ajoutée.

# 22

En 2012, les investissements publics se sont élevés à 14,7 millions d'euros. En 2013, ils sont de l'ordre de 22 millions d'euros.

# 12

La part modale du ferroviaire dans les pré- et post-acheminements est de 12 % en 2012 (contre 8 % en 2007).

# 4 600

4 600 visiteurs ont été accueillis à la Journée Port Ouvert du 9 juin 2013.



## 4

## LES RELATIONS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LES DROITS DE L'HOMME

Les relations et conditions de travail touchent en premier lieu les collaborateurs du Port en termes de politiques et pratiques liées au travail en son sein, mais également pour la sous-traitance. Les relations entre le Port et ses salariés confèrent des droits et imposent des obligations aux deux parties. Les droits de l'Homme concernent les droits fondamentaux de la personne, les droits civiques et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels. Le Port est acteur dans ce domaine, par l'animation du dialogue social et la communication avec ses salariés, l'amélioration continue de la sécurité au travail, l'entretien des infrastructures et le bon accueil de ses visiteurs professionnels.

### ■ LE PORT AGIT AUJOURD'HUI

#### LE DIALOGUE SOCIAL, LA COMMUNICATION INTERNE AVEC LES SALARIÉS DU PORT

Le Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel rencontrent régulièrement la direction du Port, pour faire un point ensemble des sujets concernant les salariés.

L'entreprise s'est engagée en faveur de l'égalité Homme/Femme et des seniors. Un accord « égalité Homme/Femme » a été signé en février 2012.

Le Port accueille chaque année de nombreux stagiaires et plusieurs contrats professionnels.

#### LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

Le CHSCT en charge de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des risques, se réunit au moins 4 fois par an. Chaque accident ou incident fait l'objet d'une analyse et de mesures correctives ; des mesures préventives y sont proposées.

#### L'AMÉLIORATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET LES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Un programme d'investissement et d'entretien régulier a permis une remise à niveau significative du réseau ferroviaire. Le réseau d'éclairage a été reconfiguré ainsi que la voirie du quai nord du bassin à flot.

#### L'ACCUEIL DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Deux parkings paysagés ont été réalisés près de l'entrée Jeumont, le Port y a concédé une surface à un investisseur qui a développé un restaurant accessible à tous ainsi que des douches et des sanitaires réservés aux professionnels.

#### L'ACCUEIL ET LE BIEN-ÊTRE DES MARINS

Le Port est le 1<sup>er</sup> contributeur de l'Association Marin'Escale (réseau international des Seamen's Clubs) qui favorise l'accueil des marins en escale à La Rochelle.

### ... ET DEMAIN

#### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- ▶ Accentuer le lien entre la politique RH et les enjeux de Responsabilité Sociétale.
- ▶ Mutualiser des démarches relevant de la Responsabilité Sociétale avec les entreprises portuaires.
- ▶ Mettre en œuvre un nouveau plan de management de la sécurité.

## CHIFFRES CLÉS

**0,68**

Les Taux de Fréquence et de Gravité relatifs aux accidents du travail sont en baisse : TF = 13 et TG = 0.68.

**6**

En 2012, le budget formation du Port est de 6 fois supérieur à l'obligation légale.

**57**

57 000 euros de dotation au Seamen's Club en 2013.

**10**

Le programme de travaux pour l'amélioration et la sécurisation du réseau ferroviaire dans le Port s'est élevé à 10 millions d'euros sur 5 ans.



## 5

## LA GOUVERNANCE DE L'ORGANISATION

La gouvernance est le système par lequel le Port prend des décisions et les applique en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé. Elle permet au Port d'associer ses parties prenantes internes et externes à ses décisions et de rendre compte des résultats de sa politique de développement. La Charte de développement durable a identifié deux types de pratiques : l'écoute des parties prenantes et l'information sur la performance, comme allant dans le sens d'une bonne intégration des parties prenantes au processus de décision et d'une plus grande transparence.

### LE PORT AGIT AUJOURD'HUI

#### L'ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES

Le Conseil de Développement a créé trois commissions qui échangent régulièrement avec le Port sur des questions intéressant son fonctionnement.

Le suivi des actions déclinées dans la Charte de développement durable est présenté une fois par an au Conseil de Développement.

Des points sur le développement du Port sont réalisés régulièrement et en amont des démarches réglementaires avec les associations de quartier non représentées au Conseil de Développement.

#### LE SUIVI DE LA PERFORMANCE DES ACTIVITÉS, LE « RENDRE COMPTE »

La satisfaction des clients est suivie par le biais d'une enquête.

Un rapport d'activité et un bilan environnemental sont établis annuellement et accessibles depuis le site Internet du Port ([www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)).

Des contrôles et audits sont régulièrement réalisés pour s'assurer de la conformité réglementaire et des performances du Port. Le Port est certifié ISO 9001 et ISO 14001 pour la totalité de ses activités.

Lorsqu'une entreprise souhaite s'implanter sur le Port, sa santé économique et l'origine de ses fonds/capitaux sont vérifiées.

Une étude (Sogreah) portant sur l'impact du Port en matière de développement socio-économique sur son hinterland a été réalisée en décembre 2011.

### ... ET DEMAIN

#### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- ▶ Renforcer le lien entre la politique du système de management Qualité et Environnement et la Charte de développement durable.
- ▶ Suivre des indicateurs associés aux objectifs et actions « Responsabilité Sociétale »

## CHIFFRES CLÉS

26

Le Conseil de Développement s'est réuni 4 fois en 2012 et 2013 et ses commissions 26 fois sur la même période.

47

Au cours de l'année 2012, le Port a rencontré des parties prenantes à 47 reprises. Pour les 9 premiers mois de l'année 2013, le nombre de rencontres s'établit à 63.

76

Le niveau de satisfaction global des clients du Port est de 76 %.



# ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DE LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

91%

## L'HUMAIN AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

1. Rencontrer régulièrement les partenaires de proximité : associations de riverains et de défense de l'environnement afin de partager les orientations du Port et d'échanger sur les projets en anticipation des démarches réglementaires.

Avancement ●●●●●

2. Intégrer les spécificités du quartier lors de l'établissement des nouvelles règles d'urbanisme définies par le PLU : notion de zones tampon, création d'une zone spécifique à proximité de la zone urbaine (zone du Bassin à Flot).

Avancement ●●●●●

3. Préserver la sécurité des habitants en sélectionnant des activités nouvelles sur le domaine public portuaire ne générant pas sur l'habitat de contraintes supplémentaires liées aux risques technologiques.

Avancement ●●●●●

4. Faire vivre en continu, l'écoute des parties prenantes par le fonctionnement exemplaire du Conseil de Développement et de ses commissions (intégrant les associations, les représentants du personnel, les collectivités, l'Etat et les représentants des professionnels).

Avancement ●●●●●

5. Assurer le suivi de la performance des activités.

Avancement ●●●●●

6. Tracer et traiter rapidement (ligne directe) chaque demande émanant du quartier.

Avancement ●●●●○

7. Éditer et communiquer à tous un bilan annuel des résultats économiques, sociaux et environnementaux du Port intégrant le suivi de l'application de la présente Charte.

Avancement ●●●●○

8. Entretenir le dialogue social, et la communication interne avec les salariés du Port.

Avancement ●●●●●

9. Préserver la santé et la sécurité des salariés par la prévention continue des risques et l'animation du CHSCT.

Avancement ●●●●○

60%

## LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCO, L'EMPLOI

10. Réaliser les programmes d'investissements publics prévus dans le but de développer les activités portuaires : investissements d'environ 20 millions d'euros par an.

Avancement ●●●●○

11. Encourager les investissements privés sur le Port sélectionnés sur la base de critères économiques, sociaux, environnementaux et de sécurité.

Avancement ●●●●○

12. Mettre à disposition des infrastructures performantes pour le développement de l'activité portuaire représentant plus de 15 000 emplois directs, indirects et induits.

Avancement ●●●●●

13. Intégrer des critères d'insertion par l'économie dans les appels d'offres du Port.

Avancement ●○○○●

14. Développer au profit des salariés du Port, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Avancement ●○○○●

77%

## LA QUALITÉ DE L'AIR

15. Introduire des critères en matière d'émissions atmosphériques dans la sélection des projets : emploi des meilleures pratiques disponibles.

Avancement ●●●●○

16. Accompagner les entreprises portuaires dans l'amélioration de leurs pratiques de manutention, de transport, de collecte des déchets, etc. par la proposition de solutions et un suivi attentif de leur activité.

Avancement ●●●●○

17. Entretenir efficacement la voirie et les installations portuaires.

Avancement ●●●●○

18. Soutenir l'implantation d'une station permanente de mesure de la qualité de l'air sur le quartier de La Pallice.

Avancement ●●●●●

19. Réaliser annuellement une campagne complémentaire de mesure de la qualité de l'air afin de suivre l'évolution des paramètres les plus sensibles (PM10, PM2,5) sur des secteurs spécifiques du quartier.

Avancement ●●●●●

20. Intervenir immédiatement en cas de nuisance avérée, tracer les incidents, et communiquer les informations dans le cadre d'une procédure préétablie.

Avancement ●●●●○

21. Établir avec les partenaires de proximité et Atmo Poitou-Charentes les moyens adaptés de communication sur le niveau de qualité de l'air du quartier.

Avancement ●●●●●

65%

## L'ENVIRONNEMENT SONORE

22. Introduire des critères relatifs à la production de bruit émergent lors de la sélection des appels à projets : mise en œuvre des meilleures pratiques disponibles en matière de réduction des émissions sonores garantissant à minima le respect des exigences réglementaires.

Avancement ●○○○●

23. Intégrer une étude de bruit pour tout nouvel aménagement portuaire routier ou ferroviaire et prévoir les moyens de réductions adaptés en cas d'impact significatif prévisible (revêtements routiers, protection phonique, etc.).

Avancement ●●●○○

24. Intervenir en cas de nuisance avérée et tracer les incidents.

Avancement ●●○○○

25. Participer à la cartographie de bruit réalisée à l'échelle de l'agglomération et tenir compte des recommandations du plan de prévention d'exposition au bruit.

Avancement ●●●●●

60%

## LE RESPECT DU MILIEU MARIN

26. Traiter en permanence et efficacement les eaux de ruissellement issues de l'activité de réparation navale.

Avancement ●●○○○

27. Augmenter, sur la durée, la proportion de surfaces imperméabilisées bénéficiant d'un traitement de leurs eaux de ruissellement avant rejet.

Avancement ●●○○○

28. Mettre en œuvre une solution de traitement à terre et de valorisation, pour les sédiments du Bassin à Flot et ceux de la base sous-marine.

Avancement ●○○○●

29. Renouveler et améliorer les moyens de lutte anti-pollution disponibles sur le Port (barrages anti-pollution, absorbants, etc.).

Avancement ●●●○○

30. Déployer les meilleures pratiques de dragage reconnues par une certification environnement et sécurité spécifiques (ISM).

Avancement ●●●●●

31. Développer l'emploi de produits biodégradables pour l'entretien des navires.

Avancement ●○○○●

Légende ● Planification  
● Réalisation  
● Vérification  
● Ajustement

En 2011, le Port et ses partenaires ont élaboré en collaboration la charte développement durable de Port Atlantique La Rochelle. Il s'agissait de souligner l'intérêt de poursuivre le développement du Port, outil structurant de l'activité économique, et d'établir collectivement les conditions durables de ce développement. La charte, formalisation de ce dialogue, a défini 10 engagements déclinés en 64 actions concrètes, dans les domaines

économiques, sociaux et environnementaux. Elle a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de Développement du Port et signée en décembre 2011 par les représentants de l'État et des collectivités territoriales concernées. En novembre 2013, près de 2 ans après sa signature, le taux de réalisation global des actions prévues dans la charte s'établit à 71 %. Selon les engagements, le taux de réalisation des actions correspondantes varie entre 53 % et 91 %.

90%

### LA PROPRETÉ DU PORT ET LA GESTION DES DÉCHETS

32. Proposer une solution de tri, de collecte et de traitement pour chaque déchet produit par une activité sous maîtrise du Port : accueil des navires, réparation navale, activité de maintenance et de bureau.

Avancement ●●●●○

33. Mettre en œuvre un programme de collecte régulier des déchets en bord de voirie.

Avancement ●●●●○

34. Réaliser un programme de collecte des déchets flottants.

Avancement ●●●●○

35. Inciter les opérateurs et entreprises portuaires à la propreté, au respect du milieu par une communication adaptée, des visites régulières et en signalant tout dysfonctionnement.

Avancement ●●●●○

73%

### LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

36. Réaliser des inventaires et un diagnostic patrimonial de la faune et de la flore présente sur le site.

Avancement ●●●●○

37. Établir un plan de gestion pour la préservation de la biodiversité portuaire (actions visant à favoriser la biodiversité sur le site dans le respect de sa fonctionnalité industrialo-portuaire).

Avancement ●●●●○

38. Engager des actions de sensibilisation et de communication sur la thématique naturaliste (notamment pour les quartiers environnants).

Avancement ●●●●○

39. Réaliser un suivi exemplaire de la zone d'immersion de sédiments du Lavardin en observant l'évolution de la faune peuplant les sédiments (faune benthique).

Avancement ●●●●○

40. Participer activement au processus de création du Parc Naturel Marin « estuaire de la Gironde et pertuis charentais », à l'élaboration de ses orientations et à l'atteinte de ses objectifs en intégrant les impératifs de compétitivité économiques.

Avancement ●●●●○

41. Limiter au strict nécessaire l'emploi de pesticides par l'utilisation de techniques alternatives : fauchage, désherbage mécanique et thermique.

Avancement ●●●●○

53%

### L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE

42. Créer « La Maison du Port », nouveau siège se définissant comme un signal architectural fort et revalorisant l'extrémité ouest du boulevard Emile Delmas.

Avancement ●●○○○

43. Reconfigurer la zone Nord du Bassin à Flot (destruction de bâtiments anciens, nouveau tracé de la voirie), en cohérence avec les prescriptions du futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager).

Avancement ●●●●○

44. Favoriser, en concertation avec les partenaires de proximité, la réalisation de projets d'interfaces le long du boulevard Emile Delmas afin de perpétuer l'identité à la fois portuaire et urbaine du quartier.

Avancement ●●●●○

45. Demander à tout porteur de projet d'aménagement soumis à permis de construire en visibilité du quartier ou de l'île de Ré, la réalisation d'une étude architecturale ou paysagère dans le but d'en optimiser l'insertion.

Avancement ●●○○○

46. Lancer un appel à projets pour la valorisation de la base sous-marine.

Avancement ○○○○○

47. Développer un partenariat avec le Musée Maritime de La Rochelle et d'autres organisations du domaine de la culture pour valoriser le patrimoine portuaire actuel et passé.

Avancement ●●○○○

64%

### L'ÉNERGIE, LE MODE FERROVIAIRE, LES IMPACTS DU TRANSPORT

48. Investir fortement dans la fiabilité, la productivité et la sécurité du réseau ferroviaire portuaire.

Avancement ●●●●○

49. Développer l'activité de l'opérateur ferroviaire portuaire (OFP La Rochelle).

Avancement ●●●●○

50. Soutenir l'amélioration de la desserte ferroviaire du Port : doublement de la voie St Maixent l'Ecole - Lusignan, optimisation de la voie La Rochelle Ville - La Rochelle Port, lancement du projet de contournement ferroviaire de La Rochelle.

Avancement ●○○○○

51. Construire « La Maison du Port », un bâtiment à énergie positive, pour accueillir le nouveau siège du Port.

Avancement ●●○○○

52. Établir le bilan carbone du Port.

Avancement ●●○○○

53. Appliquer des règles de circulation ferroviaires induisant un impact aussi réduit que possible pour les riverains (faible trafic sur la voie des usines nord).

Avancement ●●●●○

54. Contribuer à l'amélioration de la signalétique d'accès au Port.

Avancement ●●●●○

55. Soutenir l'amélioration du plan de circulation des quartiers de Laleu et La Pallice en bannissant les camions hors desserte locale.

Avancement ●●○○○

56. Favoriser l'utilisation des modes de transport doux pour les salariés du Port au travers d'un Plan de Déplacement d'Entreprise.

Avancement ●○○○○

73%

### LE LIEN SOCIAL

57. Favoriser l'existence et le fonctionnement d'un lieu permanent dédié à l'accueil et au bien-être des marins.

Avancement ●●●●○

58. Améliorer l'accueil des visiteurs professionnels du Port (en particulier les transporteurs routiers) par la création d'infrastructures de service.

Avancement ●●●●○

59. Favoriser l'existence et le fonctionnement sur le Port (ou à sa proximité immédiate) de lieux permanents dédiés à la culture et l'utilisation du Port en tant que source d'inspiration artistique (musique, peinture, photographies, cinéma, littérature ; etc.).

Avancement ●●●●○

60. Susciter ou accompagner des événements culturels, patrimoniaux et sportifs sur le territoire du Port.

Avancement ●●●●○

61. Créer une plateforme panoramique à l'extrémité ouest du boulevard Emile Delmas pour donner à tous une vue sur l'activité portuaire.

Avancement ●●○○○

62. Favoriser l'insertion sociale par l'emploi sur le Port.

Avancement ●●○○○

63. Organiser des visites de découverte du Port à destination d'un large public (scolaires, étudiants, touristes, habitants, etc.).

Avancement ●●○○○

64. Améliorer l'accessibilité du Port pour les personnes à mobilité réduite.

Avancement ●●○○○

Légende ● Planification  
● Réalisation  
● Vérification  
● Ajustement



Design : antichambre / Photos : ABP Architectes, Franck Bichon, Julien Chauvet, Marie Guégan, Bernard Henry, LPO, et Thierry Rambaud



*La porte de l'Atlantique en eau profonde.  
The Atlantic deep sea gateway.*

BP 70394 17001 La Rochelle cedex 1  
Tél. : 05 46 00 53 60 – 05 46 43 19 28  
contact@larochelle-port.eu

Contact : Bernard Plisson  
Mission Développement Durable  
b.plisson@larochelle.port.fr



[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)